

Ecrit par Laurent Garcia le 17 avril 2026

La Ville de Carpentras va devoir abattre 10 platanes



La Ville de Carpentras va procéder à l'abattage de 10 platanes répartis sur cinq sites du domaine public de la commune.

« Cette décision a été prise par mesure de sécurité publique et de protection environnementale, explique la municipalité. Les platanes identifiés sont, en effet, touchés par la maladie du chancre coloré. Cette maladie incurable est provoquée par un champignon qui s'attaque exclusivement aux platanes. Ce parasite pénètre à l'intérieur du tronc, bloque les canaux de sève, provoque le dessèchement de l'arbre et la chute de branches.

« La contagiosité de cette maladie est extrême. »



Ecrit par Laurent Garcia le 17 avril 2026

Un mal incurable pour les platanes de Provence

« La contagiosité de cette maladie est extrême, poursuit la Ville. En effet, elle se transmet par contact racinaire ou par le biais de blessures sur l'écorce. Laisser un arbre contaminé en place compromettrait l'avenir des autres sur la commune. L'abattage est donc l'unique solution à cette problématique. »

Auparavant, la commune a fait constater le dessèchement avancé et la grande fragilité des branches des arbres touchés par la maladie.

« Très lourdes, ces branches représentent un risque de chute élevé dans des zones à forte fréquentation de nos concitoyens, ce qui peut provoquer des dégâts corporels et matériels importants pour les usagers des parkings et des piétons qui circulent sur la voie publique », prévient la commune de Carpentras.

Cette opération a donc été autorisée et coordonnée avec l'aide d'écologues référent de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et du responsable du pôle de mutualisation des inspections phytosanitaires de la DRAAF (Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt).

Où se trouve les arbres condamnés ?

Dans ce cadre, la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles ([FREDON Paca](#)) a identifié les arbres condamnés à abattre. Un se situe au parking des Platanes, un autre place d'Inguibert, deux Boulevard du Nord, cinq boulevard Albin Durand et un dernier se trouve avenue Pierre Semard.

« Sur les 10 platanes concernés, seul un platane contient des nids d'oiseaux. »

Des mesures adaptées à la protection des oiseaux

« Sur les 10 platanes concernés, seul un platane contient des nids d'oiseaux : celui du parking des Platanes aux allées Jean-Jaurès, précise par ailleurs la municipalité. La Ville de Carpentras retient votre attention sur le platane situé au Parking des Platanes. Bien que cet arbre soit contaminé, il abrite actuellement deux nids de corneilles corvidés. Donc, en concertation avec [l'association de protection LADeL](#), la collectivité a pris la décision d'adapter son intervention. En effet, celui-ci ne sera abattu qu'à la fin de la période de nidification. Dans l'immédiat, l'arbre est taillé pour enlever uniquement les branches contaminées afin de conserver les branches porteuses des nids de corneilles corbeaux freux. »

De nouveaux arbres dans un an

« Bien que ces platanes doivent être abattus, la commune est consciente de la valeur écologique, esthétique et utile de ces arbres, poursuit la Ville. C'est donc avec un profond regret et à contre-cœur, que cette décision a été prise. Notre engagement pour les enjeux environnementaux reste au cœur de nos priorités, cela dit les impératifs de sécurité nous imposent cette action. Pour finir, un carottage va être effectué à chaque emplacement d'arbres abattus pour faire place nette. Suite à cela, la ville attendra une année pour replanter une autre espèce à chacun des emplacements : des micocouliers de Provence. Une essence plus adaptée au climat du territoire. »